



ACADÉMIE  
DE CLERMONT-FERRAND

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# Appel à candidatures

Recrutement d'étudiants alternants  
Master MEEF 1<sup>er</sup> degré



Qu'est-ce qu'être étudiant alternant en Master MEEF 1<sup>er</sup> degré ?

Un alternant est un **étudiant** qui bénéficie d'un **contrat de travail** de droit public, sur 12 mois, du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août. Il effectue l'équivalent d'un **tiers-temps** par rapport aux obligations de service d'un professeur des écoles, **dans un même établissement**. Le temps de service de l'alternant est programmé sur la période des semestres 3 et 4 du master.

- **48 journées de stage** en pleine responsabilité de l'alternant s'organisent selon des modalités qui seront définies dans chaque département, soit sous la forme d'un stage dit « filé-massé » (réparties sur l'année scolaire), soit sous la forme d'un stage dit « massé » (3 fois 4 semaines de stage).
- Dans la mesure du possible, **l'école est située à proximité**, soit du centre de formation, soit du domicile de l'alternant.
- **Rémunération mensuelle** nette d'environ 722 € (865 € bruts), cumulable avec l'attribution des bourses sur critères sociaux de l'enseignement supérieur.



## Comment l'étudiant est-il accompagné lors de son stage en responsabilité ?

L'étudiant bénéficie d'un tutorat mixte, assuré conjointement par un tuteur professeur des écoles et par un membre de l'équipe enseignante de l'Inspé. Les tuteurs accompagnent l'alternant tout au long de l'année scolaire pour le guider dans sa pratique.



## Qui peut se porter candidat pour devenir étudiant alternant ?

Tout étudiant susceptible d'être inscrit en Master MEEF 1<sup>er</sup> degré semestres 3 et 4 à la rentrée 2022 peut répondre à cet appel à candidature.



## Quelle est la procédure de recrutement ?

**La campagne d'inscription est ouverte du 19 avril au 6 mai 2022.**

Les dossiers de candidature sont à compléter grâce à **un formulaire en ligne** :  
<https://portail-clermont.colibris.education.gouv.fr/personnels-du-1er-degre/>



**Les entretiens de recrutement des étudiants alternants auront lieu du 16 au 27 mai 2022.**

### DÉROULEMENT DE L'ENTRETIEN

- 1<sup>ère</sup> phase (5 min) : présentation par le candidat de sa motivation et de son parcours.
- 2<sup>e</sup> phase (15 min) : questionnement et discussion entre le candidat et la commission.

La commission aborde tous les points lui permettant d'évaluer l'aptitude du candidat à remplir les missions qui lui seront confiées dans une école, compte-tenu de la formation dans laquelle il est engagé (Master MEEF).

Au cours de l'entretien, le candidat doit être capable de s'exprimer de manière personnelle et convaincante. Il doit pouvoir réfléchir et développer des arguments face aux questions concernant notamment :

- son immersion dans l'école : au sein d'une équipe éducative, pour l'organisation du service et l'accueil des élèves ;
- sa prise de fonction devant la classe : gestion du groupe, adaptation à la diversité des situations, préparation et mise en œuvre des activités d'apprentissages proposées aux élèves, contenus des enseignements, évaluation ;
- la conscience de son engagement et de ses responsabilités vis-à-vis des élèves qui lui sont confiés ;
- les principes et valeurs du système éducatif, les missions et obligations d'un fonctionnaire d'État.

Les candidats devront avoir validé la première année de master (1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> session) pour que le recrutement soit effectif.

Les candidats recrutés sont informés par la direction des services départementaux de l'Éducation nationale et se voient proposer une affectation avant la rentrée scolaire de septembre 2022.